



Plan de zonage réglementaire

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Société MESSIER BUGATTI DOWTY

Légende

Zonage réglementaire

- Zone Grise G
- Zone d'interdiction R
- Zone d'autorisation sous conditions B

Éléments de repérage

- Périmètre d'exposition aux risques
- Zone de recommandations v
- Limites communales

0 50 100
Mètres



Échelle: 1:2 000
au format d'impression A3

Préfecture du Bas-Rhin
11^e Direction - 2^e Bureau

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour

Strasbourg, le 27/11/2014

Le Préfet



DDT 67/SADT
Pôle Prévention des Risques

Sources
© IGN BD Cartho
DREAL Alsace

Stéphane BOUILLON

